MISSION DE SERVICE CIVIQUE

L'ENTENTE NAUTIQUE CAENNAISE 14
RECHERCHE UN(E) JEUNE POUR LA MISSION DE SERVICE CIVIQUE N°3 – POUR DEBUT OCTOBRE 2022

1 poste à pourvoir : Début de la mission Octobre 2022
Durée de la mission 8 mois à 10 mois sur 24h par semaine

Intitulé de la Mission N°3 : Accompagner des sportifs en difficultés scolaires et sociales dans le cadre du plan Nageur Citoyen

Descriptif des missions validées par l'Agence de service nationale :

Actions au quotidien :

Il s'agira pour le jeune de mener sa mission en étroite collaboration avec son tuteur.
La/le volontaire aura pour mission de :

- D'assurer un accompagnement pédagogique scolaire pour les jeunes inscrits dans le parcours d'excellence sportif mais aussi pour tous les licenciés FFN (sous forme de tutorats individuel ou collectif, aide aux devoirs, moments d'échanges et de soutien).
- Regrouper entre le temps scolaire et le temps d'entrainement les nageurs et les aider à faire leurs devoirs afin d'améliorer leur niveau en primaire et d'obtenir les diplômes scolaires brevet bac… tout en nageant (le soir et/ou le matin).
- Motiver les sportifs et les aider à s'organiser dans la gestion de leur emploi du temps afin qu'ils puissent malgré leurs contraintes compétitives être efficace et pragmatique.
- Contribuer ainsi à la réussite du double projet mais aussi faciliter à terme la reconversion des sportifs.

Il s'agira pour le volontaire d'optimiser les apprentissages des sportifs en étant à leurs écoutes.
Le volontaire n'entraîne pas. Ses missions sont en complément de l'activité des entraîneurs, éducateurs diplômés, il ne se substitue pas à l'activité des bénévoles mais leur apportent une aide précieuse.

Il interviendra en complément des encadrants des clubs qui connaissent les enfants qui sont en difficultés et des entraîneurs de pôles.
Les salariés indiqueront au volontaire les enfants qui en ont le plus besoin ou qui ont émis le souhait d'y participer.
Aujourd'hui, il n'existe pas d'accompagnement pour le soutien scolaire des pratiquants entre le temps scolaire (enseignants) et le temps d'entraînement (entraîneur). Le service civique a pour but non seulement d'aider les nageurs dans leur réussite scolaire mais aussi de créer du lien entre l'entraîneur, les enseignants et les parents…

Formations obligatoires :

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat et accompagnement :

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Capacité d'initiative :

Le volontaire en Service Civique peut-être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

Contact : COUDERC Nicolas Directeur

Mail : n.couderc@encaen.com

Adresse du Site internet du club, de la structure : www.encaen.com

L'Entente Nautique Caennaise, premier club Normand, a pour objet le développement et la promotion de la natation compétitive et des activités aquatiques fédérales, également l'accompagnement et la formation des plus jeunes à l'autonomie aquatique, enfin le soutien des personnes en situation de handicap ou atteintes de limitations fonctionnelles.